

*AN LL 1191*

« N°3404

Aveu rendu a labbé de Saint Denis par alis de Roissy veuve de Pierre de Roissy et Jean de Roissy son fils d'un fief scis a Tremblai consistant en une maison et courtil tenant a Pierre Eliart Item trois quartiers de terre derriere tenant a Guillaume Brier lesdits heritages chargez vers ledit abbé de vingt sols parisis de chescune, Item un arrierefief tenu desdits avoüants par les heritiers Pierre et consor Eliart consistant en une mesure scize a Tremblay, et un quartier de terre derriere tenant ausdits avoüants et vers eux chargez de huit sols. Pardevant le prevost de Gonnesse le jeudy apres la Trinité. »